

Le programme de fidélité INTIMISSIMI (ci-après désigné le « Programme de Fidélité ») est un programme proposé par la société CALZEDONIA Finanziaria S.A. (ci-après désignée « la Société »), dont le siège social est à Luxembourg (1219), 17 rue Beaumont, enregistré dans le Luxembourg Trade and Companies sous le numéro B 133.789. La Société propose aux clients des points de vente INTIMISSIMI participants au Programme de Fidélité et du site Internet www.intimissimi.com/myintimissimi ou des sites internet des pays spécifiés au sein de l'article 8 des présentes (ci-après les « Sites Internet ») qui souhaitent en bénéficier, des réductions, des services et des offres (ci-après désignés « les Avantages »). Afin de pouvoir bénéficier de ces Avantages, le client doit nécessairement avoir adhéré au Programme de Fidélité et ainsi détenir une carte de fidélité (virtuelle ou physique) appelée « My Intimissimi » (qui signifie Ma carte Intimissimi - ci-après désignée la « Carte ») dont l'utilisation est soumise aux présentes conditions générales que le client doit lire attentivement s'il souhaite l'utiliser. L'activation de la Carte, via les méthodes décrites au point 6 ci-dessous, implique l'acceptation des présentes conditions générales par le client. La Société se réserve le droit, à tout moment, de modifier ces conditions générales, y compris partiellement. Les modifications apportées deviendront applicables 10 (dix) jours consécutifs après leur publication sur www.intimissimi.com/myintimissimi. Pour le cas où le Client détenant la Carte (ci-après « l'Adhérent ») n'accepterait pas ces mises à jour, il aura la possibilité d'annuler son adhésion au Programme de Fidélité. Cette annulation pourra être effectuée à tout moment conformément aux présentes. Cependant, l'utilisation de la Carte, après l'entrée en vigueur de ces modifications, emportera pleine et entière acceptation des conditions générales. En tout état de cause, Calzedonia se réserve le droit de suspendre à tout moment ce Programme de Fidélité, temporairement ou de manière permanente, sans que l'Adhérent ne puisse s'y opposer (sous réserve des droits déjà détenus par le Client), en notifiant cette suspension sur son site internet www.intimissimi.com/myintimissimi et/ou dans les points de vente participant à l'initiative. Les présentes conditions générales sont consultables à tout moment sur le site Internet www.intimissimi.com/myintimissimi et également en points de vente participant au Programme de Fidélité sur simple demande auprès du personnel de vente.

1. Emetteur de la carte

Calzedonia Finanziaria S.A., dont le siège social est à Luxembourg (1219), 17 rue Beaumont, enregistré dans le Luxembourg Trade and Companies enregistré sous le Numéro de tva : BE 0838 055 452.

2. Canaux de participation

- Tous les points de vente du réseau INTIMISSIMI exploités sous forme de succursale ainsi que ceux exploités en franchise ou en location-gérance qui ont accepté de participer au Programme de Fidélité. La liste des points de vente qui participent au Programme de Fidélité est consultable sur le site Internet www.intimissimi.com/myintimissimi. • Site d'e-commerce www.intimissimi.com

3. Territoire

Le Programme de Fidélité sera effectif en France métropolitaine (Corse incluse) en ce sens que :

- Les Avantages liés aux points accumulés dans le cadre du Programme de Fidélité pourront être utilisés en France et à titre de prestation supplémentaire, l'Adhérent pourra bénéficier au moment de l'achat uniquement, sur les Sites Internet ou dans un point de vente participant situé dans un des pays listés au sein de l'article 8 des présentes, des Avantages associés à son statut pour l'achat en question.
- Les Adhérents pourront cumuler des points à l'occasion des achats effectués en France, sur les Sites Internet et en points de vente situés dans les pays indiqués au sein de l'article 8 dans les conditions qui y sont spécifiées.

4. Typologie, dénomination, but de l'opération, durée

Le Programme de Fidélité est un programme visant à procurer des Avantages aux Adhérents, en fonction des achats qu'ils réalisent, en points de vente participants ou sur les Sites Internet Intimissimi des pays spécifiés au sein de l'article 8. Il consiste en une collecte de points sur une Carte dématérialisée dénommée « My Intimissimi » et qui permet à son titulaire de bénéficier d'Avantages exclusifs. La Carte peut être présentée dans tous les points de vente participant au Programme de Fidélité et utilisée sur le site www.intimissimi.com/myintimissimi ou les Sites Internet Intimissimi des pays spécifiés à l'article 8 de manière illimitée. Sous réserve des dispositions des articles 8 (Cumul des points) et 10 (Suspension – Désactivation - Perte de points), la Carte n'a pas de date d'expiration.

5. Eligibilité au programme de fidélité

Les Cartes du Programme de Fidélité sont réservées aux particuliers ayant plus de dix-huit (18) ans ayant une adresse postale en France métropolitaine (Corse incluse). Il n'est possible de souscrire qu'à une seule Carte du Programme de Fidélité par personne (même nom, prénom(s), et adresse). Si la Société constate qu'une même personne détient plusieurs Cartes, la Société se réserve la possibilité de rapatrier les données et Avantages de l'Adhérent au sein d'une seule et même Carte et de désactiver ou purger de leurs points et Avantages les Cartes superflues. La Société se réserve la possibilité de demander à tout moment tout document permettant de justifier l'identité de la

personne souhaitant souscrire ou ayant souscrit au Programme de Fidélité, notamment en cas d'homonymie. Les Adhérents de moins de dix-huit (18) ans au Programme de Fidélité, reconnaissent adhérer le cas échéant avec l'autorisation de leurs parents, tuteur ou représentant légal audit Programme de Fidélité.

6. Modalité d'inscription

La carte pour devenir "Status Silver" pourra être remise au client au format dématérialisé directement par l'un des points de vente situés sur les territoires visés à l'article 8.1. par l'intermédiaire du site www.intimissimi.com/loyaltylanding.

L'inscription au programme de fidélité carte My Intimissimi nécessite la création d'un compte spécifique « My Intimissimi » qui permettra au client d'accéder à son propre espace perso sur le site de vente en ligne de la marque. Les systèmes d'enregistrement empêcheront l'inscription au circuit du programme de fidélité aux clients mineurs. L'activation/l'enregistrement advient dans le respect des normes en vigueur en matière de protection de la vie privée. La carte My Intimissimi est personnelle et non transférable. Chaque client peut en activer plus d'une au cours de sa période de validité. La carte My Intimissimi est destinée à un usage

exclusivement privé et non commercial. Le client pourra à tout moment demander d'être retiré du programme de fidélité. Pour ce faire ou bien en accédant au site www.intimissimi.com/loyaltylanding.

7. Modalités de fonctionnement

La Carte permet à son titulaire la possibilité d'accéder à trois STATUTS différents, en fonction du nombre de points accumulés. Les Avantages dont l'Adhérent pourra bénéficier seront de plus en plus importants en fonction de son statut.

Statut « Silver »

C'est le premier statut, obtenu dès l'activation de la Carte ; Dès qu'un Adhérent au statut « Silver » a obtenu 200 points, il sera promu au niveau supérieur, statut « Gold », sur lequel les points en sus nécessaires à l'obtention de ce nouveau statut seront immédiatement crédités. Si l'Adhérent au statut « Silver » n'atteint pas le seuil de 200 points dans les 365 jours de son inscription, il restera au statut « Silver » et son solde de points sera remis à zéro. Si l'Adhérent au statut « Silver » atteint un solde de 1 000 points, avant d'avoir atteint le statut « Gold », il passera directement au statut « Platinum », sur lequel les points en sus nécessaires à l'obtention de ce nouveau statut seront immédiatement crédités.

Statut « Gold »

L'Adhérent obtient ce statut dès qu'il a obtenu 200 points. Les points en sus nécessaires à l'obtention de ce nouveau statut seront immédiatement crédités sur la nouvelle Carte. Dès l'atteinte du seuil de 1 000 points, l'Adhérent passera au statut «

Platinum », sur lequel les points en sus nécessaires à l'obtention de ce nouveau statut seront immédiatement crédités. Ainsi, une fois dépassé le délai d'un an au statut « Gold », l'Adhérent :

- Qui aura cumulé de 200 à 999 points au cours de cette année au statut « Gold », conserveront les points dépassant les points nécessaires au maintien du statut obtenu
- Si le nombre de points accumulés au cours de l'année au statut « Gold » est inférieur à 200, le solde de points sera remis à zéro et l'Adhérent repassera au statut « Silver ».

Statut « Platinum »

L'Adhérent obtient automatiquement ce statut dès qu'il atteint le seuil de 800 points quand il est au statut « Gold » et dès l'atteinte du seuil de 1 000 points quand il est au statut « Silver ». Les points en sus nécessaires à l'obtention de ce nouveau statut seront immédiatement crédités sur la nouvelle Carte. Une fois dépassé le délai d'un an au statut « Platinum », l'Adhérent :

- Qui aura cumulé au moins 1 000 points au cours de cette année au statut « Platinum », restera au statut « Platinum » et son solde de points sera remis à zéro.
- Si le nombre de points accumulés est inférieur à 1 000, le solde de points sera remis à zéro et l'Adhérent repassera au statut « Gold ».

Chaque changement de statut, ainsi que toute communication qui s'y rapporte ou relative aux Avantages associés au Programme de Fidélité, est strictement indispensable pour l'obtention des prestations qui y sont liées (par exemple, confirmations d'inscription/ d'annulation, changement de statut, attribution des Avantages dédiés) et doit se comprendre comme étant strictement nécessaire au développement même du Programme de Fidélité. Aussi, par l'acceptation pleine et entière des

présentes conditions générales, l'Adhérent donne son accord pour la réception de ce type spécifique de communications, qui seront transmises au numéro de téléphone ou à l'adresse e-mail indiquée lors de l'enregistrement au Programme de Fidélité. Le refus de recevoir ces communications spécifiques, emportera impossibilité pour la Société de donner suite au Programme de Fidélité et d'accorder à l'Adhérent les avantages qui y sont liées. Aussi tout refus de l'Adhérent de recevoir ces communications spécifiques pendant la durée du Programme de Fidélité emportera automatiquement l'interruption de celui-ci.

8. Cumul des points

Le Programme de Fidélité permet à son titulaire, lors de la présentation de sa Carte ou lors de son identification, de cumuler des points dans les points de vente participant au Programme de Fidélité en France ainsi que dans les pays listés ci-dessous et sur www.intimissimi.com/myintimissimi ou les Sites Internet Intimissimi des pays listés ci-après lors de chaque achat, une fois le paiement effectif réalisé. Pour pouvoir cumuler les points, l'Adhérent doit s'identifier avant le paiement, en présentant sa Carte ou en indiquant en point de vente ses nom et prénom ou l'adresse e-mail utilisée pour l'activation de la Carte. Pour la vente en ligne, l'Adhérent devra avoir au préalable enregistré le numéro de sa Carte sur le site e-commerce. La non-identification de l'Adhérent selon les modalités exposées ci-dessus ne permettra pas de cumuler des points, même postérieurement à l'achat. Les points fidélité seront automatiquement cumulés sur la Carte activée. Le compteur de point est incrémenté de points suivant le barème figurant plus bas. La somme dépensée par achat sera, dans le cadre du calcul des points, arrondie à la somme ronde inférieure si celle-ci comprenait des décimales. Par exemple : 1,99 euro = 1 euro = 1 point. Pour connaître son solde de points, l'Adhérent pourra consulter son compte sur le site internet www.intimissimi.com/myintimissimi, ou directement en point de vente participant au Programme de Fidélité, étant précisé que la mise à jour des compteurs en ligne ne s'opère pas en temps réel. Les points seront comptabilisés quotidiennement et automatiquement par le système informatique : en cas d'incident technique, leur cumul pourra être réalisé sur une période plus longue, laquelle n'excèdera pas 15 jours francs. L'émission de cartes cadeaux INTIMISSIMI donnera également lieu à un cumul de points fidélité lors de leur achat. Ainsi, les achats payés totalement et/ou partiellement avec la carte cadeau de l'Adhérent ne donneront lieu à aucun cumul de points pour la partie payée avec la carte cadeau en cas de paiement partiel avec celle-ci (puisque l'achat de la carte cadeau permet le cumul de points sur la Carte). De plus, en cas de demande de remboursement ou de l'exercice du droit de rétractation sur les Sites Internet le permettant, la Société se réserve la possibilité de déduire le montant des points crédités sur la Carte associée à l'achat du produit dont le remboursement est demandé. Des campagnes de doublement de points pourront avoir lieu ponctuellement et donneront lieu à une communication préalable par tout moyen jugé adéquat par la Société.

La Carte ne constitue en aucun cas un moyen de paiement : les points accumulés ne pourront être cédés, convertis, ou échangés contre des avoirs, bons d'achats, de l'espèce ou des produits.

8.1 Cumul de points au Grand-Duché de Luxembourg

Au Grand-Duché de Luxembourg, chaque euro dépensé dans les points de vente participants au Programme de Fidélité et sur www.intimissimi.com/myintimissimi (hors frais de livraison) permettra de cumuler un point.

8.2 Cumul de points à l'INTERNATIONAL

L'Adhérent pourra cumuler des points lors de tout achat effectué sur les Sites Internet Intimissimi des pays listés ci-dessous (ci-après les « Sites Internet ») ou points de vente participants au Programme de Fidélité, situés dans l'un des pays listés ci-dessous et bénéficier ponctuellement des Avantages associés à son statut. En cas de vente en ligne, l'Adhérent devra nécessairement disposer d'une adresse de livraison dans le pays dans lequel la commande en ligne est effectuée. En revanche, les points cumulés à l'étranger ne permettront de bénéficier du statut associé et des Avantages que sous les termes et conditions applicables au Grand-Duché de Luxembourg. Les points seront cumulés selon le barème ci-dessous et hors frais de livraison :

- PAYS: ALLEMAGNE
- VALEUR DU POINT LOCAL: 1 POINT = 1 EURO DEPENSÉ
- NOM LOCAL DU PREMIER STATUT: SILVER
- NOM LOCAL DU DEUXIEME STATUT: GOLD
- NOM LOCAL DU TROISIEME STATUT: PLATINUM
- PAYS: AUTRICHE
- VALEUR DU POINT LOCAL: 1 POINT = 1 EURO DEPENSÉ
- NOM LOCAL DU PREMIER STATUT: SILVER
- NOM LOCAL DU DEUXIEME STATUT : GOLD
- NOM LOCAL DU TROISIEME STATUT: PLATINUM
- PAYS: BELGIQUE
- VALEUR DU POINT LOCAL: 1 POINT = 1 EURO DEPENSÉ
- NOM LOCAL DU PREMIER STATUT: SILVER
- NOM LOCAL DU DEUXIEME STATUT: GOLD
- NOM LOCAL DU TROISIEME STATUT: PLATINUM
- PAYS: CHYPRE
- VALEUR DU POINT LOCAL: 1 POINT = 1 EURO DEPENSÉ
- NOM LOCAL DU PREMIER STATUT: SILVER

- • NOM LOCAL DU DEUXIEME STATUT: GOLD
- • NOM LOCAL DU TROISIEME STATUT: PLATINUM
- • PAYS: CROATIA
- • VALEUR DU POINT LOCAL: 1 POINT = 1 EURO DEPENSÉ
- • NOM LOCAL DU PREMIER STATUT: SILVER
- • NOM LOCAL DU DEUXIEME STATUT: GOLD
- • NOM LOCAL DU TROISIEME STATUT: PLATINUM
- • PAYS: CZECH REPUBLIC
- • VALEUR DU POINT LOCAL: 1 POINT = 25 CZK DEPENSÉS
- • NOM LOCAL DU PREMIER STATUT: SILVER
- • NOM LOCAL DU DEUXIEME STATUT: GOLD
- • NOM LOCAL DU TROISIEME STATUT: PLATINUM
- • PAYS: ESPAGNE
- • VALEUR DU POINT LOCAL: 1 POINT = 1 EURO DEPENSÉ
- • NOM LOCAL DU PREMIER STATUT: SILVER
- • NOM LOCAL DU DEUXIEME STATUT: GOLD
- • NOM LOCAL DU TROISIEME STATUT: PLATINUM
- • PAYS: ESTONIE
- • VALEUR DU POINT LOCAL: 1 POINT = 1 EURO DEPENSÉ
- • NOM LOCAL DU PREMIER STATUT: SILVER
- • NOM LOCAL DU DEUXIEME STATUT: GOLD
- • NOM LOCAL DU TROISIEME STATUT: PLATINUM
- • PAYS: ETATS UNIS
- • VALEUR DU POINT LOCAL: 1 POINT = 1 USD DEPENSÉ
- • NOM LOCAL DU PREMIER STATUT: SILVER
- • NOM LOCAL DU DEUXIEME STATUT: GOLD

- • NOM LOCAL DU TROISIEME STATUT: PLATINUM
- • PAYS: FRANCE
- • VALEUR DU POINT EN MONNAIE LOCALE: 1 € = 1 POINT
- • NOM LOCAL DU PREMIER STATUT: SILVER
- • NOM LOCAL DU DEUXIEME STATUT: GOLD
- • NOM LOCAL DU TROISIEME STATUT: PLATINUM

- • PAYS: HONG KONG
- • VALEUR DU POINT LOCAL: 1 POINT = 10 HKD DEPENSÉS
- • NOM LOCAL DU PREMIER STATUT: SILVER
- • NOM LOCAL DU DEUXIEME STATUT: GOLD
- • NOM LOCAL DU TROISIEME STATUT: PLATINUM
- • PAYS: HUNGARY
- • VALEUR DU POINT LOCAL: 1 POINT = 400 HUF DEPENSÉS
- • NOM LOCAL DU PREMIER STATUT: SILVER
- • NOM LOCAL DU DEUXIEME STATUT: GOLD
- • NOM LOCAL DU TROISIEME STATUT: PLATINUM
- • PAYS: ITALIE
- • VALEUR DU POINT LOCAL: 1 POINT = 1 EURO DEPENSÉ
- • NOM LOCAL DU PREMIER STATUT: SILVER
- • NOM LOCAL DU DEUXIEME STATUT : GOLD
- • NOM LOCAL DU TROISIEME STATUT : PLATINUM
- • PAYS: JAPON
- • VALEUR DU POINT LOCAL: 1 POINT = 100 YEN DEPENSÉS
- • NOM LOCAL DU PREMIER STATUT: SILVER
- • NOM LOCAL DU DEUXIEME STATUT: GOLD
- • NOM LOCAL DU TROISIEME STATUT: PLATINUM

- • PAYS: LITUANIE
- • VALEUR DU POINT LOCAL: 1 POINT = 1 € DEPENSÉS
- • NOM LOCAL DU PREMIER STATUT: SILVER
- • NOM LOCAL DU DEUXIEME STATUT: GOLD
- • NOM LOCAL DU TROISIEME STATUT: PLATINUM
- • PAYS: MALTE
- • VALEUR DU POINT LOCAL: 1 POINT = 1 EURO DEPENSÉ
- • NOM LOCAL DU PREMIER STATUT: SILVER
- • NOM LOCAL DU DEUXIEME STATUT: GOLD
- • NOM LOCAL DU TROISIEME STATUT: PLATINUM
- • PAYS: NETHERLANDS
- • VALEUR DU POINT LOCAL: 1 POINT = 1 € DEPENSÉS

- • NOM LOCAL DU PREMIER STATUT: SILVER
- • NOM LOCAL DU DEUXIEME STATUT: GOLD
- • NOM LOCAL DU TROISIEME STATUT: PLATINUM
- • PAYS: POLOGNE
- • VALEUR DU POINT LOCAL: 1 POINT = 4 PLN DEPENSÉS
- • NOM LOCAL DU PREMIER STATUT: SILVER
- • NOM LOCAL DU DEUXIEME STATUT: GOLD
- • NOM LOCAL DU TROISIEME STATUT: PLATINUM
- • PAYS: PORTUGAL
- • VALEUR DU POINT LOCAL: 1 POINT = 1 EURO DEPENSÉ
- • NOM LOCAL DU PREMIER STATUT: SILVER
- • NOM LOCAL DU DEUXIEME STATUT : GOLD
- • NOM LOCAL DU TROISIEME STATUT: PLATINUM
- • PAYS: ROYAUME-UNI

- • VALEUR DU POINT LOCAL: 1 POINT = 1 GBP DEPENSÉ
- • NOM LOCAL DU PREMIER STATUT: SILVER
- • NOM LOCAL DU DEUXIEME STATUT: GOLD
- • NOM LOCAL DU TROISIEME STATUT: PLATINUM
- • PAYS: RROUMANIE
- • VALEUR DU POINT LOCAL: 1 POINT = 5 LEI DEPENSÉ
- • NOM LOCAL DU PREMIER STATUT: SILVER
- • NOM LOCAL DU DEUXIEME STATUT: GOLD
- • NOM LOCAL DU TROISIEME STATUT: PLATINUM
- • PAYS: SLOVAKIA
- • VALEUR DU POINT LOCAL: 1 POINT = 1 € DEPENSÉS
- • NOM LOCAL DU PREMIER STATUT: SILVER
- • NOM LOCAL DU DEUXIEME STATUT: GOLD
- • NOM LOCAL DU TROISIEME STATUT: PLATINUM
- • PAYS: SLOVÉNIE
- • VALEUR DU POINT LOCAL: 1 POINT = 1 € DEPENSÉS
- • NOM LOCAL DU PREMIER STATUT: SILVER
- • NOM LOCAL DU DEUXIEME STATUT: GOLD
- • NOM LOCAL DU TROISIEME STATUT: PLATINUM
- • PAYS: SUÈDE
- • VALEUR DU POINT LOCAL: 1 POINT = 10 SEK DEPENSÉ
- • NOM LOCAL DU PREMIER STATUT: SILVER
- • NOM LOCAL DU DEUXIEME STATUT: GOLD
- • NOM LOCAL DU TROISIEME STATUT: PLATINUM
- • PAYS: SUISSE
- • VALEUR DU POINT LOCAL: 1 POINT = 1 EURO = 1CHF

- • NOM LOCAL DU PREMIER STATUT: SILVER
- • NOM LOCAL DU DEUXIEME STATUT: GOLD
- • NOM LOCAL DU TROISIEME STATUT: PLATINUM
- • PAYS: UKRAINE
- • VALEUR DU POINT LOCAL: 1 POINT = 50 UAH DEPENSÉ
- • NOM LOCAL DU PREMIER STATUT: SILVER
- • NOM LOCAL DU DEUXIEME STATUT: GOLD
- • NOM LOCAL DU TROISIEME STATUT: PLATINUM
- • PAYS: LETTONIE
- • VALEUR DU POINT LOCAL: 1 POINT = 1 € DEPENSÉ
- • NOM LOCAL DU PREMIER STATUT: SILVER
- • NOM LOCAL DU DEUXIEME STATUT: GOLD
- • NOM LOCAL DU TROISIEME STATUT: PLATINUM
- • PAYS: TURQUIE
- • VALEUR DU POINT LOCAL: 1 POINT = 100 TL DEPENSÉ
- • NOM LOCAL DU PREMIER STATUT: SILVER
- • NOM LOCAL DU DEUXIEME STATUT: GOLD
- • NOM LOCAL DU TROISIEME STATUT: PLATINUM

L'Adhérent qui détient la carte "My Intimissimi" et qui effectuera des achats sur les Sites Internet ou dans les points de vente participants des pays mentionnés ci-dessus, pourra profiter, exclusivement au moment de l'achat et à titre de prestation supplémentaire, des Avantages fournis par chaque pays et correspondant au Statut de l'Adhérent.

9. Avantages

L'Adhérent pourra bénéficier, en fonction de son statut, d'Avantages spécialement dédiés aux Adhérents du Programme de Fidélité. Ceux-ci feront l'objet d'une communication préalable sur tout

support jugé utile par la Société. Pour bénéficier des Avantages dédiés, l'Adhérent devra présenter sa Carte, ou donner son nom, prénom et email et, dans le cadre d'un achat

effectué en ligne, s'identifier. En particulier, l'Adhérent bénéficiera des Avantages suivants :

- Frais de livraison et de retour offerts des commandes en ligne pour tous les Statuts ;
- Pour les Adhérents au statut "Gold", chaque tranche de 200 points accumulés donnera droit à un bon de réduction de 10€, valable pendant 30 jours à partir de la date d'émission, pour un achat d'au moins 60€ (hors articles soldés ou bénéficiant de remises ou d'offres promotionnelles) ;
- Pour les Adhérents au statut "Platinum", chaque tranche de 200 points accumulés donnera droit à un bon de réduction de 20€, valable pendant 30 jours à partir de la date d'émission, pour un achat d'au moins 60€ (hors articles soldés ou bénéficiant de remises ou d'offres promotionnelles). ;
- Pour les Adhérents au statut "Silver", à l'occasion de leur anniversaire et pendant 7 jours avant et 21 jours après cette date, ils bénéficieront d'un doublement des points fidélité crédités sur leur carte.
- Pour les Adhérents au statut "Gold", à l'occasion de leur anniversaire et pendant 7 jours avant et 21 jours après cette date, ils bénéficieront d'une remise de 20% sur un seul achat.
- Pour les Adhérents au statut "Platinum", à l'occasion de leur anniversaire et pendant 7 jours avant et 21 jours après cette date, ils bénéficieront d'une remise de 30€ sur un seul achat.

Les Avantages, sauf communication contraire de la Société en ce sens, ne seront pas cumulables avec les périodes de soldes, ainsi que les offres et réductions en cours indépendantes du Programme de Fidélité. Les Avantages ne s'appliqueront, le cas échéant, que sur le plein tarif d'un article. De plus, les Avantages du Programme de Fidélité ne seront pas cumulables entre eux, sauf communication préalable contraire de la Société en ce sens. D'autres offres pourront potentiellement être adressées par la Société à l'Adhérent en fonction de son Statut.

10. Suspension - désactivation - perte de points

La Société se réserve le droit de modifier, suspendre ou d'interrompre le Programme de Fidélité et les Avantages associés à tout moment, à sa discrétion. Les éventuelles modifications, suspensions ou interruptions du Programme de Fidélité seront communiquées par tout moyen jugé opportun par la Société et notamment sur le site www.intimissimi.com et dans les points de vente participants. Pour le cas où l'Adhérent n'accepterait pas les modifications, il aura la possibilité d'annuler son adhésion au

Programme de Fidélité. Cette annulation pourra être effectuée à tout moment conformément aux présentes. L'Adhérent peut exercer les droits déjà détenus pendant une période de dix (10) jours suivant l'annulation ou suivant la décision de la Société d'interrompre le Programme de Fidélité. Le Programme de Fidélité suppose en outre que l'Adhérent respecte les conditions générales et adopte un comportement loyal vis-à-vis de la Société. En conséquence, la Société se réserve la possibilité, sans préjudice des droits dont elle dispose conformément à la loi, de suspendre une

Carte du Programme de Fidélité, éventuellement de désactiver de manière définitive une Carte du Programme de Fidélité et, le cas échéant, d'annuler les Avantages associés, en cas d'abus de l'Adhérent dans l'utilisation du Programme de Fidélité et/ou vis-à-vis de la Société. La Société se réserve également le droit de désactiver la Carte du Programme de Fidélité si celle-ci est utilisée à des fins frauduleuses. La Société opérera cette suspension et/ou désactivation après en avoir avisé l'Adhérent, par le moyen qui lui semble le plus adéquat, sans que l'Adhérent ne puisse prétendre à une quelconque indemnisation, notamment dans les cas suivants :

- En cas de fraude, de tentative de fraude ou de vol de l'Adhérent en point de vente ou sur les site Internet ;
- En cas de fraude, de tentative de fraude ou de vol de l'Adhérent en point de vente ou sur les site Internet ;
- En cas d'agissements de nature à perturber le fonctionnement du site Internet ou le fonctionnement du Programme de Fidélité ;
- Plus généralement, en cas de non-respect des dispositions visées aux présentes conditions générales.

Le Programme de Fidélité est un programme visant à procurer des Avantages aux clients fidèles d'INTIMISSIMI en fonction des achats qu'ils réalisent sur les Sites Internet ou dans les points de vente situés dans les pays spécifiés au sein de l'article 8 des présentes. En conséquence si l'Adhérent ne réalise aucun achat avec sa Carte pendant une durée consécutive de deux années, la Société se réserve le droit de désactiver la Carte et le compte client de l'Adhérent. Les points cumulés seront alors perdus. La Société est exonérée de toute responsabilité pour toutes les conséquences, directes ou indirectes, des éventuels dysfonctionnements du Programme de Fidélité. La Société fera néanmoins ses meilleurs efforts pour conserver à l'Adhérent, en cas de dysfonctionnement, le bénéfice de son cumul de points.

11. Avis de confidentialité

Pour obtenir des informations sur les données à caractère personnel traitées dans le cadre de votre participation à ce programme de fidélité, veuillez vous référer au

paragraphe« Pourquoi traitons-nous vos données ? », « Programme de fidélité My Intimissimi » de notre [Politique de confidentialité](#).

12. contact

Pour toute information relative au Programme de Fidélité, l'Adhérent peut consulter le site internet www.intimissimi.com/myintimissimi ou se rapprocher d'un point de vente participant au Programme de Fidélité.

Last update: 08/05/2026